

## FINANCEMENT DES ENTREPRISES SOLIDAIRES ET D'UTILITE SOCIALE

Paris Initiative Entreprise (PIE) est partenaire de la Ville de Paris et de la Région Ile de France pour développer sur le territoire parisien une économie plus solidaire, plus respectueuse de l'environnement, plus innovante, et créatrice d'emplois. PIE mobilise l'ensemble des financements solidaires de France Active, accueille, accompagne et finance une cinquantaine d'entrepreneurs sociaux par an de tous statuts (association, SCOP/SCIC, SAS, SARL).

### OBJECTIFS

Apporter des solutions de financement structurantes adaptées aux entreprises de l'ESS, permettant de faire face à des besoins financiers moyens terme en amorçage, création, développement ou changement d'échelle :

- Financement du BFR et/ou des investissements
- Intermédiation pour faciliter l'intervention bancaire ou celle d'autres financeurs (subventions, tour de table financier, fonds d'investissements...)

### CARACTÉRISTIQUES

#### > Pour toutes les entreprises de l'ESS :

- Quasi fonds propres (prêt participatif)
  - Taux : de 0% à 2%
  - Montant : de 5 000 à 1 000 000 €
  - Durée : de 3 à 7 ans
  - Différé de remboursement possible d'1 an
- Garanties sur prêts bancaires :
  - **Garantie FAG** d'un montant maximum de 45 K€ .
  - **Garanties d'Etat** pour les Entreprises Solidaires : montant garanti de 100 K€ à 250 K€ selon le type de structure (SIAE, ESAT,...).
  - Quotité garantie : de 50 à 70% montant du crédit bancaire
  - Durée des garanties : 7 ans maximum
  - Coût des garanties : 2,5% du montant garanti.

#### > Pour les entreprises innovantes ou en croissance :

- Apports en capital, compte courant, obligations convertibles, titres participatifs, etc...via la Société d'Investissement de France Active
- Couplage possible avec les autres outils financiers de PIE (garantie, prêt d'honneur...)

> **Pour les porteurs de projet :**

- Fonds de Confiance
  - subvention pour salarier le porteur de projet pendant la réalisation de l'étude de faisabilité

> **Pour les sociétés commerciales en création et premier développement :**

- Prêt d'honneur
  - prêt à la personne, sans intérêt ni garantie, de 5 000 € à 50 000 € avec différé 6 mois.

## CRITÈRES

- Poursuivre une mission d'utilité sociale
- Avoir (ou créer) au moins un emploi salarié
- Avoir un modèle économique viable
- Avoir son siège social à Paris

## MODALITES DE DECISION

- Étude du dossier et expertise par un consultant PIE : diagnostic du modèle économique, appui à la structuration juridique et financière, accompagnement à la formalisation et la compréhension des prévisionnels financiers.
- Définition avec l'entrepreneur d'un plan de financement adapté à la fois à ses besoins et à ses capacités de remboursement.
- Passage devant le comité d'engagement PIE dédié à l'ESS composé d'experts et de financiers, de banques et fondations partenaires et d'entrepreneurs. Les comités se tiennent en présence des entrepreneurs tous les mois.

.....

## PARIS INITIATIVE ENTREPRISE (PIE)

PIE est une association à but non lucratif composée d'une équipe de 13 personnes relayée par 150 bénévoles et de nombreux partenaires notamment bancaires. Créée en 2000 par la Ville de Paris, la Région Ile-de-France, la Caisse des Dépôts et la CCIP, PIE est un acteur majeur de l'accompagnement et du financement des TPE et de l'entrepreneuriat solidaire en Ile-de-France. **PIE est membre des réseaux France Active et Initiative France.** En 2014, PIE a accompagné et financé 200 TPE et 42 entreprises solidaires pour un total de 11 M€ prêtés et plus de 21 M€ de prêts bancaires complémentaires.

Contact : Blandine VULIN - Référente ESS

Ligne directe : 01 53 04 94 71

[b.vulin@pie.paris](mailto:b.vulin@pie.paris)

.....

www.pie.paris

GRÂCE AU SOUTIEN DE

